

Compte rendu - CPTS PARIS NEUF

Groupe de travail PP PEC patients âgés à domicile

Réunion du 18/04/2023 – Pôle Santé Bergère

Participants : Marie Jager (Médecin gériatre. Référente) ; Ch. Boss (Kinésithérapeute) ; G. Billard (Kinésithérapeute) ; I. Aknouche (chef de projet e-parcours M2A-DAC Paris Nord-Est) ; F. Lapierre (ADIAM) ; V. Fanget (Sophrologue) ; F. Tassin (Infirmier libéral) ; I. Labusquière (Coordinatrice CPTS).

Excusés : Hervé Humblot (Infirmier libéral. Référent) ; V. Roudenko-Bertin (Ostéopathe) ; R. Gailhard (pédicure) ; M. Fonvieille (Infirmière).

1/ Schéma/circuit de coordination du parcours « Fragilité motrice de la personne âgée »

Le travail sur le schéma/circuit de coordination du parcours doit être complété sur plusieurs points :

Il est important de mieux sérier les modalités d'accès pour le circuit GYM Fernand Widal, la Maison Sport Santé du 19^{ème} ainsi que les associations (Qui peut orienter vers ces structures ? Qui contacter? Comment ? Avons-nous besoin de documents spécifiques ?).

S'agissant du circuit Gym de l'hôpital Lariboisière-Fernand Widal, le Dr Marie Jager précise qu'un courrier d'adressage du médecin traitant (antécédents + traitements) pour une consultation gériatrique, avec évaluation globale, est nécessaire. A l'issue de cette consultation, le patient est orienté vers le circuit gym avec programmation de 12 séances. L'activité est faite par petit groupe de 4 à 5 personnes sur des machines adaptées, sous la responsabilité d'un APA. Un bilan est réalisé par le gériatre après les 12 séances et selon les résultats, une deuxième série de 12 séances est proposée. A terme, le patient est réorienté vers une prise en charge au long cours, Maison Sport Santé ou autre association.

Pour la Maison Sport Santé, il faut une prescription du médecin traitant et un certificat de non contre-indication également et il y a également la possibilité d'un partenariat avec contractualisation entre la CPTS et la Maison Sport Santé (ex : contrat avec la CPTS 10).

En ce qui concerne les associations du 9^e arrondissement :

- il convient d'aller plus loin dans les spécificités de chacune des associations ; l'objectif étant plutôt d'associer au parcours pluriprofessionnel celles qui acceptent une forme de traçabilité des patients suivant les cours d'exercice physique adapté.
 - Pour cela, il est décidé d'élaborer un questionnaire, à leur adresser, afin de recenser les principaux éléments suivants de leurs pratiques habituelles : cours collectif/individuel, types de professionnels y exerçant, tarifs, cycles de séances/fréquence, nombre de séances, lieux des séances, matériels, nombre de patients /séance, documents nécessaires pour l'inscription aux cours, prescription médicale nécessaire ou pas ?
 - Il s'agit de savoir également s'il existe, pour chacune d'entre-elle, la possibilité de contractualiser ou non avec la CPTS (places prioritaires, traçabilité des patients...)
- Pour action – rédaction du questionnaire : I. Labusquière + V. Fanget.

Par ailleurs, l'infirmière « facilitatrice de parcours », en cours de recrutement par la CPTS, doit être positionnée dans le schéma d'orientation (cercle marron). Elle aura un rôle important à jouer dans la mobilisation des professionnels de santé impliqués dans le parcours pluriprofessionnel.

S'agissant du schéma d'organisation, il sera examiné quels outils numériques sont envisageables et quels documents sont indispensables pour assurer la coordination des professionnels autour du patient. Des propositions seront faites au groupe en ce sens.

- Pour action : Idir Aknouche qui complétera le schéma avec les éléments précisés

Une fois le circuit d'organisation finalisé, il sera nécessaire de solliciter l'avis de plusieurs médecins traitants (non présents actuellement dans le groupe de travail) sur l'orientation et la prise en charge du patient dans le cadre de ce projet de parcours pluriprofessionnel.

De même, le projet finalisé devra être présenté au Bureau de la CPTS puis, le cas échéant, au Conseil d'administration en précisant les besoins nécessaires ainsi que le montant du financement anticipé.

Lors du prochain groupe de travail, seront examinés :

- La sélection des associations retenues - en fonction des réponses au questionnaire qui aura été diffusé (« google form ») aux associations avec lesquelles de premiers contacts ont eu lieu le 9 mars dernier. Une visioconférence pourra être organisée avec les plus motivées
- Les modalités de mobilisation des professionnels de santé et la révision du flyer proposé
- L'organisation de la soirée pluriprofessionnelle sur la thématique de la « Fragilité motrice de la personne âgée », envisagée après le 15 octobre.

2/ Proposition conférence « Bien vieillir » de la Mairie du 9e

Le groupe de travail retient la proposition de la Mairie du 9^e arrondissement d'animer une conférence/atelier sur le « Bien vivre » à destination des habitants du 9^e (fréquemment personnes âgées) en juin prochain.

Sujet retenu (en lien avec nos travaux) : « Bouger pour votre santé » - Conférence sur les bienfaits de l'activité physique

Dates proposées : 13 ou 16 ou 20/06/2023 à 14h30 ou 15h (selon les horaires habituels)

Durée : 1h ou 1h30 (dont échanges avec les participants)

Orateurs : Georges, Marie... et tous les membres du groupe de travail qui souhaitent contribuer.

- Pour action – I. Labusquière confirme auprès de la Mairie du 9^e (salle, thème, date et horaires)

3/ Visite du Circuit Gym de Ferdinand Vidal

Organisation par le Dr Marie Jager pour le groupe de travail d'une **visite de la salle du Circuit Gym de Ferdinand Vidal** (parcours d'exercices physiques adapté aux personnes âgées sur des machines spécifiques, pour travailler l'équilibre, l'endurance et la musculation)

Dates proposées : le 30 mai ou le 6 juin prochain de 13h à 14h. La date finalement retenue, après le groupe de travail, est le 6 juin (inscription via le google form adressé à l'ensemble des membres du groupe de travail).

La prochaine réunion du Groupe de travail aura lieu le 11 juillet 2023 à 18h30 au Pôle Santé Bergère.